**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L’assiste, a adressé lundi 06 novembre 2017, un discours à la Nation à l’occasion du 42ème anniversaire de la Glorieuse Marche Verte, dont voici le texte intégral :**

“Louange à Dieu,

Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Aujourd’hui, nous commémorons avec une immense fierté le quarante-deuxième anniversaire de la Marche Verte. Dans quelques semaines, nous célébrerons le soixantième anniversaire du Discours que Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, avait prononcé à M’hamid El-Ghizlane.

Pourquoi Nous a-t-il paru judicieux aujourd’hui d’évoquer en même temps le souvenir de ces deux événements historiques ? Quel est le lien qui les rattache véritablement ?

En fait, chacun de ces deux moments fondateurs symbolise le pacte indéfectible d’unité nationale, scellé entre le Trône et le Peuple, pacte dont la clé de voûte est le Sahara marocain.

De fait, le discours historique de M’hamid El-Ghizlane est lourd de sens, en ce qu’il marque une étape saillante dans le processus de parachèvement de l’intégrité territoriale de notre pays, et qu’il souligne une seule vérité que nul ne peut contester : la Marocanité du Sahara et l’attachement du peuple marocain à sa terre. En effet,

– Dès que le Maroc a eu son indépendance ;

– Bien avant que la question du Sahara ne soit consignée aux Nations Unies en 1963 ;

– Alors qu’aucune revendication ne portait sur la libération du Sahara, à l’exception des demandes légitimes formulées alors par le Maroc ;

– Mieux encore, bien avant que l’Algérie ne devienne indépendante ;

Antérieurement à tous ces faits, s’adressant aux chioukhs et aux représentants des tribus sahraouies venus lui faire allégeance -la Beia-, Notre Grand-Père avait souligné les droits historiques et légitimes du Maroc sur son Sahara.

Il déclara en substance : « Nous proclamons solennellement que nous poursuivrons notre action pour le retour de notre Sahara, dans le cadre du respect de nos droits historiques et conformément à la volonté de ses habitants… ». Fin de la parole de Notre Grand-Père, que Dieu le bénisse.

Replacée dans le contexte de l’époque, cette déclaration est sans ambiguïté, et nul ne peut remettre en cause son bien-fondé. Plus qu’un engagement, elle est l’expression d’une alliance pérenne entre le Trône et le Peuple.

En outre, cette proclamation atteste la permanence de la Marocanité du Sahara, et ce, bien avant la mise en scène artificielle d’un conflit indûment suscité autour de cette vérité historique. Aussi, le Sahara restera marocain jusqu’à la fin des temps, et les sacrifices qu’il sera nécessaire de consentir pour qu’il en soit toujours ainsi importent peu.

Par fidélité à ce pacte sacré et se prévalant de cette légitimité historique et politique, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l’ait en Sa sainte miséricorde, a conçu, avec sagacité, l’idée de la Marche Verte pour le recouvrement de nos provinces du Sud.

Marchant sur les traces de Notre Grand-Père et de Notre Père, Nous avons à cœur, maintenant que la terre est libérée, d’œuvrer, avec le même sens de l’engagement, pour assurer à la population de ces provinces les conditions d’une vie digne et pour favoriser son développement. Nous sommes aussi déterminé à libérer nos fils retenus dans les camps et à arrimer ces zones à la Mère-Patrie, de manière pleine et entière.

Cher peuple,

Dès Mon Accession au Trône, J’ai fait serment devant Dieu et devant toi, de tout mettre en œuvre, pour défendre notre intégrité territoriale et garantir aux habitants du Sahara les conditions d’une vie libre et digne.

Pour y parvenir, Nous avons constamment veillé à ce que l’action extérieure dédiée à la défense de nos droits légitimes soit menée en totale cohérence avec les efforts de développement interne, sous-tendus par un esprit de solidarité et d’unanimité nationale.

Sur le plan international, le Maroc maintient l’engagement qu’il a fait d’adhérer à la dynamique actuelle voulue par Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies et à coopérer avec son Envoyé Personnel. Il en sera ainsi tant que seront respectés les principes et les fondamentaux de la position marocaine. En voici quelques-uns :

– Premièrement : aucun règlement de l’affaire du Sahara n’est possible en dehors de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, et en dehors de l’Initiative d’autonomie, dont la communauté internationale a reconnu le sérieux et la crédibilité.

– Deuxièmement : les expériences passées devraient permettre de méditer sur une évidence: le problème n’est pas tant de trouver une solution à cette affaire, mais plutôt d’arriver à définir le processus à suivre pour y parvenir ;

Il appartient, donc, aux parties à l’origine de ce conflit monté de toutes pièces, d’assumer pleinement leur responsabilité dans la recherche d’un règlement définitif ;

– Troisièmement : le plein respect des principes et fondamentaux retenus par le Conseil de Sécurité pour le traitement de ce conflit régional artificiel; l’organe onusien étant, de fait, la seule instance internationale chargée de superviser le processus de règlement ; et

– Quatrièmement : le refus catégorique de tout dépassement, de toute tentative de porter atteinte aux droits légitimes du Maroc et à ses intérêts supérieurs, de toute proposition obsolète visant à écarter le plan de règlement des paramètres référentiels retenus, de l’insertion abusive d’autres sujets, lesquels sont traités par des institutions compétentes.

Sur le plan interne, comme Je l’ai plusieurs fois souligné, nous n’allons pas rester les bras croisés à attendre que soit trouvée la solution souhaitée. Nous poursuivrons plutôt l’action engagée pour stimuler le développement de nos provinces du Sud et assurer à leur population les conditions d’une vie libre et digne.

Dans ce cadre, nous irons de l’avant dans la réalisation du modèle de développement propre à ces provinces, en parallèle avec la mise en œuvre de la régionalisation avancée, ce qui devrait permettre aux habitants de la région d’assurer la gestion démocratique de leurs affaires et de contribuer au développement de leur région.

En effet, les projets que Nous avons lancés et ceux que nous allons mettre en chantier, vont permettre au Sahara marocain de se positionner comme un pôle économique intégré. Appelé à servir de trait d’union entre le Maroc et sa profondeur africaine, il s’affirmera comme une plaque-tournante pour les relations entre les pays de la région.

Cher peuple,

Comme Nous l’avons souligné précédemment, ce modèle ne doit pas être ramené à sa seule dimension économique. Il s’agit bien en fait d’un projet de société cohérent qui a pour ambition de favoriser l’épanouissement de l’individu marocain, de préserver sa dignité et de le placer au cœur du processus de développement.

De ce fait, ce projet accorde une place particulière à la sauvegarde du patrimoine culturel et civilisationnel sahraoui, dont Nous mesurons la grande valeur affective pour les populations de la région.

Voilà pourquoi Nous veillons à prendre soin de la culture hassanie, en favorisant sa promotion grâce à des structures et des services culturels mis en place à cet effet, en encourageant les initiatives et les manifestations artistiques qui contribuent à son rayonnement, et en rendant hommage aux artistes, aux intellectuels et aux créateurs qui en sont les vecteurs.

Nous faisons de même pour toutes les composantes de l’identité marocaine unifiée. Car, Nous n’établissons aucune différence entre les patrimoines et les spécificités culturelles et linguistiques des régions du Maroc, qu’il s’agisse du Sahara, du Souss, du Rif, de l’Atlas ou de l’Oriental.

Par ailleurs, la volonté de prendre soin du patrimoine culturel local n’est en aucune manière une façon d’instiller le fanatisme ou de favoriser le repli sur soi. Ce n’est nullement une incitation à l’extrémisme ou au séparatisme. C’est, bien plutôt, une manière d’exprimer notre fierté d’une identité nationale plurielle, diverse qui se déploie pleinement dans le cadre du Maroc uni des régions.

Il est, donc, de notre responsabilité à tous, de sauvegarder ce patrimoine culturel et civilisationnel national, en protégeant ses ressources et en favorisant l’interaction féconde de ses différentes composantes. Corrélativement, il convient également de rester ouvert aux valeurs et aux civilisations universelles, d’embrasser le monde du savoir et de la communication.

Cher peuple,

La commémoration de l’anniversaire de la Marche Verte et le rappel du Discours de M’hamid El-Ghizlane constituent une occasion privilégiée d’exalter le patriotisme sincère, l’attachement loyal aux constantes de la nation, le sens du sacrifice pour la patrie.

C’est grâce à ces valeurs et à la mobilisation nationale collective que le Maroc a récupéré ses provinces du sud. C’est aussi grâce à cet idéal patriotique qu’aujourd’hui, il va de l’avant dans sa marche vers plus de développement et de réalisations.

Désormais, nous avons grand besoin de ces valeurs: il convient de les véhiculer à l’école, au sein de la famille, dans tous les secteurs de la vie sociale. Elles constituent un préalable pour qu’ensemble, nous soyons en mesure de relever les défis internes et externes qui se posent à notre pays.

A cette occasion, Nous tenons à exprimer la fierté que nous inspirent nos Forces Armées Royales et les forces de sécurité, toutes catégories confondues. Nous leur manifestons Notre considération pour leurs efforts, leurs sacrifices, et leur mobilisation constante à défendre, sous Notre commandement, l’intégrité territoriale du pays et à préserver sa sécurité et sa stabilité.

C’est, pour Nous, l’opportunité de renouveler notre engagement, de renforcer l’esprit de mobilisation collective, et, in fine, de stimuler la dynamique de développement global, à l’œuvre dans toutes les régions du Maroc, notamment nos provinces du sud. Cette entreprise est menée dans le cadre d’un Maroc uni, garantissant à tous ses enfants la liberté, la dignité et la justice sociale.

C’est le meilleur gage de fidélité à la mémoire immaculée des héros de la libération et de l’indépendance, avec, en première ligne, Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme. C’est aussi un exemple de fidélité au serment de la Marche Verte et à l’artisan de cette épopée, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l’ait en Sa sainte miséricorde, et à tous les valeureux martyrs de la Nation.

Wassalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouh”.